



P ERMANENCE D' ACCES Aux SOINS De S ANTE

RAPPORT D'ACTIVITE Année 2024

Réalisé par :

FERRENBACH Catherine – Médecin coordonnateur

QUERUEL Sonia – Assistante sociale

DESGUE Sonia et HERMAN Lucie – Infirmières

RAZAFINTSALAMA Dinah et BOURDAUD'HUI Amélie – Agents d'accueil

Préambule

Les PASS se sont créées suite aux différents textes de lois suivants :

- La loi d'orientation n° 98-567 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions
- Code de la santé publique : articles L.6112-1, L.6112-3, L6112-6
- Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS)
- Les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

Pourquoi les PASS ?

Les PASS sont destinées à faciliter l'accès aux soins de personnes en situation médico-sociale complexe mais aussi à les accompagner dans les démarches nécessaires à l'accès aux droits.

Tout patient accueilli doit pouvoir bénéficier d'information, de prévention, d'orientation et d'accès aux soins au sens large : consultation médicale généraliste ou spécialisée, soins dentaires, soins infirmiers, délivrance de traitement, actes de radiologie, actes de biologie...

Les missions générales des PASS sont :

- Faciliter et accompagner les personnes vers l'accès aux droits et aux soins
- Assurer la continuité de l'insertion sanitaire et sociale en équipe par une prise en charge globale de la santé.
- Assurer la coordination du parcours de santé de l'usager

Pour qui ?

Les PASS sont destinées à toutes personnes rencontrant plusieurs de ces difficultés :

- Absence ou irrégularité de droits notamment à la sécurité sociale
- Problématique de santé, de dépendance, de handicap, conduites addictives
- Difficultés financières
- Problématique d'hébergement
- Isolement, problème de mobilité...

SOMMAIRE

<u>Informations générales sur la PASS de Vire</u>	p. 4
<u>Présentation</u>	p. 5
<u>Organisation</u>	p. 5
<u>Secteurs géographiques</u>	p. 6
 <u>L'activité sur l'année 2024</u>	 p. 7
<u>Profil des personnes accueillies</u>	p. 7
<u>Activité infirmière</u>	p. 12
<u>Activité médicale</u>	p. 16
<u>Activité sociale</u>	p. 18
 <u>Projets, Rencontres et Actions réalisés en 2024</u>	 p. 24
<u>Conclusion et perspectives pour 2025</u>	p. 25
 <u>Annexe</u>	
<u>Bilan financier 2024</u>	

Informations générales sur la PASS de Vire



Présentation

La PASS de Vire est ouverte depuis octobre 2013.

La PASS de Vire est rattachée au Centre Hospitalier de Vire faisant parti lui-même du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Les Collines De Normandie, regroupant les centres hospitaliers de Vire, Flers, Domfront et La Ferté Macé.

Les locaux de la PASS se situent au :

RDC du bâtiment Yannick SALAUN,

4 Rue Emile Desvaux

14500 VIRE NORMANDIE.

Organisation

L'équipe est composée d'un médecin, d'une assistante sociale, d'une infirmière et d'un agent d'accueil. Le personnel de la PASS est présent à temps partiel.

En 2023, un changement concernant le poste IDE a eu lieu : en septembre 2023, Mme DESGUE a entamé une formation d'IPA (Infirmière en Pratique Avancée) à mi-temps. Son temps de travail a donc été complété par la présence de Mme HERMAN Lucie. Cette organisation s'est poursuivie sur toute l'année 2024.

En septembre 2024, Mme BOURDAUD'HUI a succédé à Mme RAZAFINTSALAMA sur le poste d'agent d'accueil.

Les permanences sont prévues le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Des rendez-vous sont possibles exceptionnellement en dehors de ces horaires.

La PASS est joignable par téléphone au 02/31/67/47/43 (répondeur téléphonique en dehors des permanences ou transfert d'appel) et par mail : pass.vire@ght-cdn.fr

Secteurs géographiques

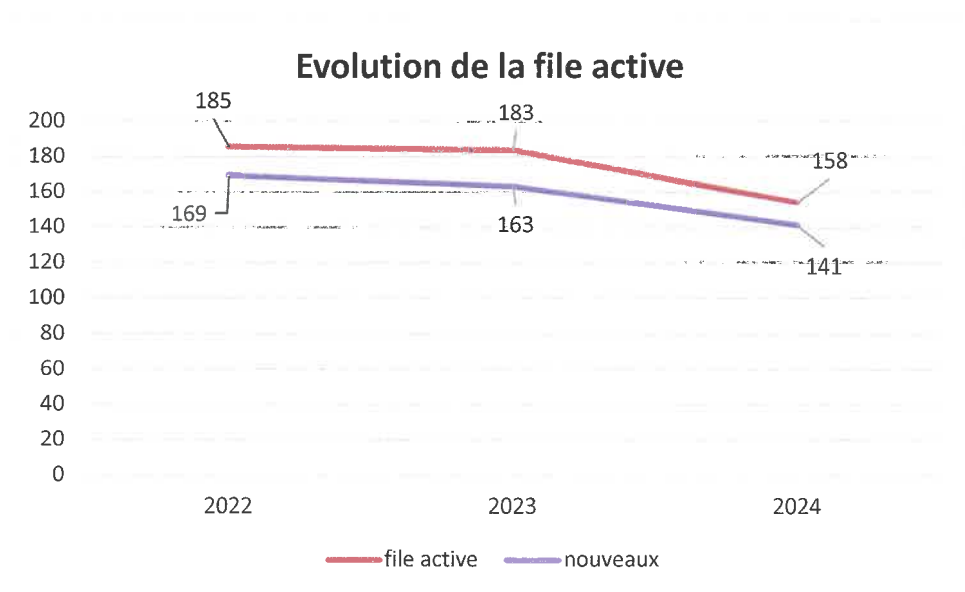


Ci-dessous le territoire couvert par la PASS de Vire :

- Communes de Valdallière : Bernières Le Patry, Burcy, Chenedollé, Le Désert, Estry, Montchamp, Pierres, Presles, La Rocque, Rully, Saint Charles De Percy, Le Theil Bocage, Vassy, Viessoix
- Communes de Souleuvre En Bocage : Beaulieu, Le Bénvy-Bocage, Bures-Les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-Des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine, Le Tourneur
- Communes de Noues De Sienne : Saint-Sever-Calvados, Champ-Du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenermont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Sept-Frères
- Communes de Vire Normandie : Coulonces, Maisoncelles-La-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont, Truttemer-Le-Grand, Truttemer-Le-Petit, Vaudry, Vire
- Communes de Condé En Normandie : La Chapelle-Engerbold, Condé-Sur-Noireau, Lénault, Proussy, Saint-Germain-Du-Crioult, Saint-Pierre-La-Vieille
- Communes de Terre De Druance : Lassy, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Vigor-Des-Mézerets
- + Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-Et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Pont-Farcy, Saint-Aubin-Des-Bois, Sainte-Marie-Outre-L'eau

L'activité sur l'année 2024

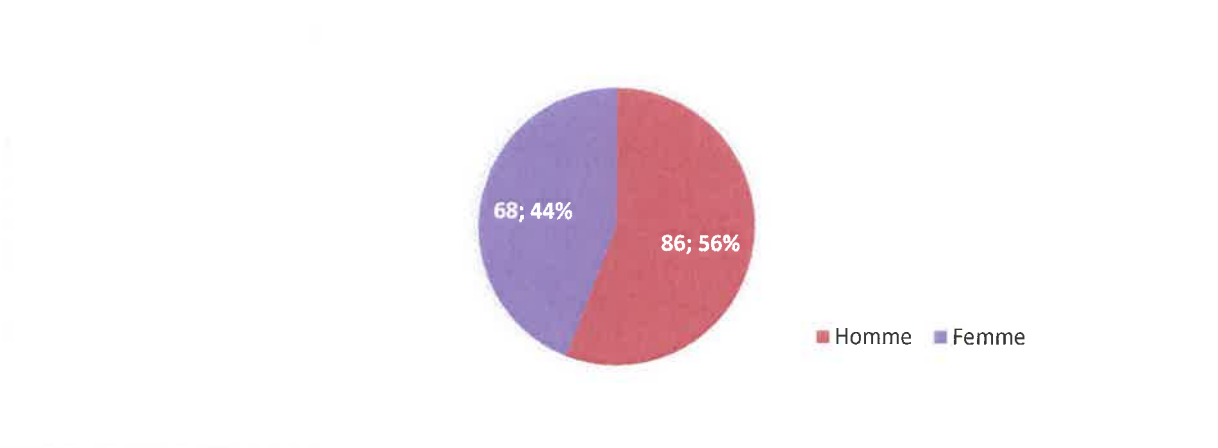
Profil des personnes accueillies



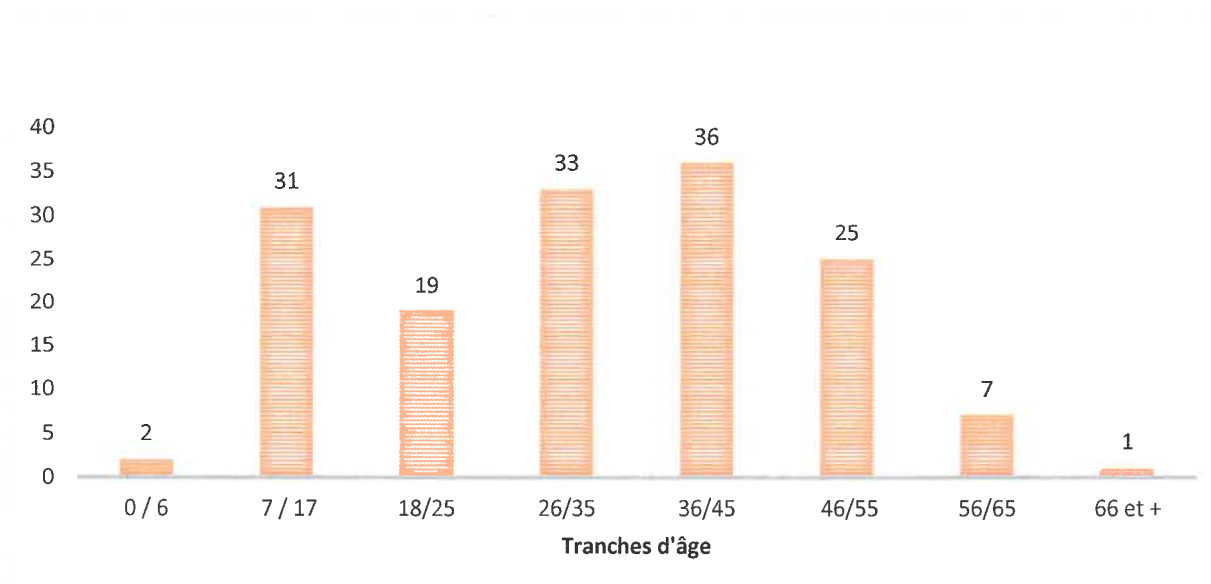
Pour l'année 2024, la file active de la PASS de Vire est de **158** personnes suivies dont **141** nouvelles soit une file active légèrement inférieure à celle de 2023.

On note 334 passages sur les permanences (passages avec ou sans rendez-vous) contre 348 en 2023 et 326 sollicitations téléphoniques ou par mail contre 357 en 2023. Il arrive parfois que les personnes déjà suivies passent en dehors des permanences.

Sexe des personnes accueillies en 2024



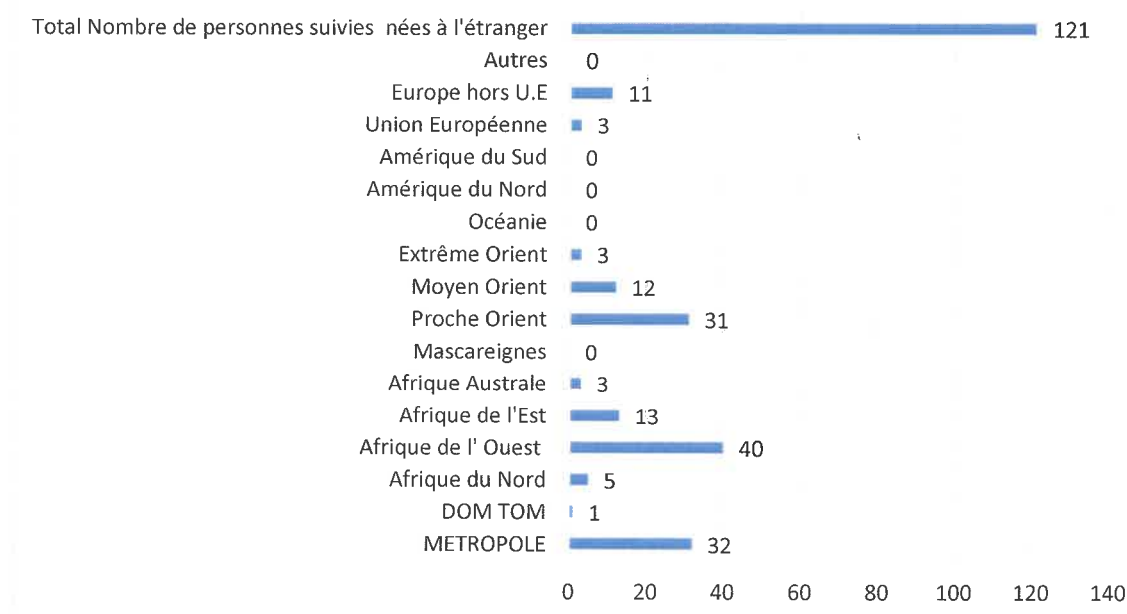
♂ 86 hommes et ♀ 68 femmes dont 33 mineurs (22 mineurs en 2023)



La tranche d'âge la plus représentée est celle des **36/45 ans**, suivie des 26/35 ans et des 7/17 ans.

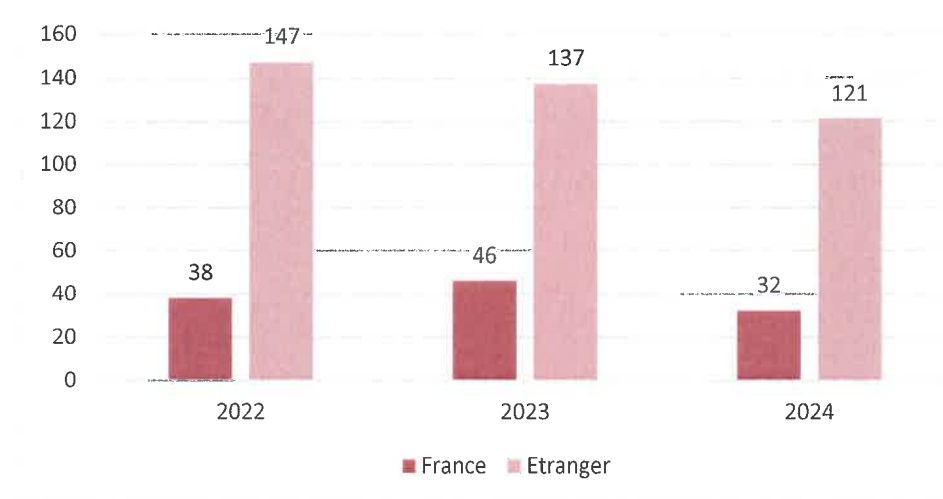
Nous avons reçu plus de **personnes seules** (93) que de personnes en couple (28). Nous constatons une augmentation des mineurs pris en charge à la PASS (33 enfants).

Pays d'origine



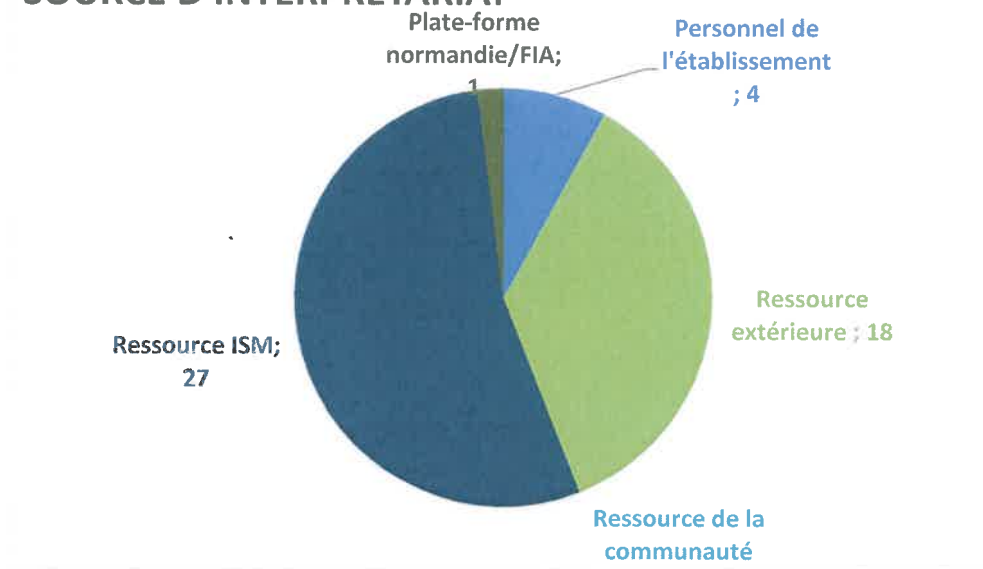
La file active est toujours composée de plus de personnes nées à l'étranger que de personnes nées en France. La majorité vient de l'Afrique de l'Ouest suivi du Proche-Orient.

Evolution de l'origine



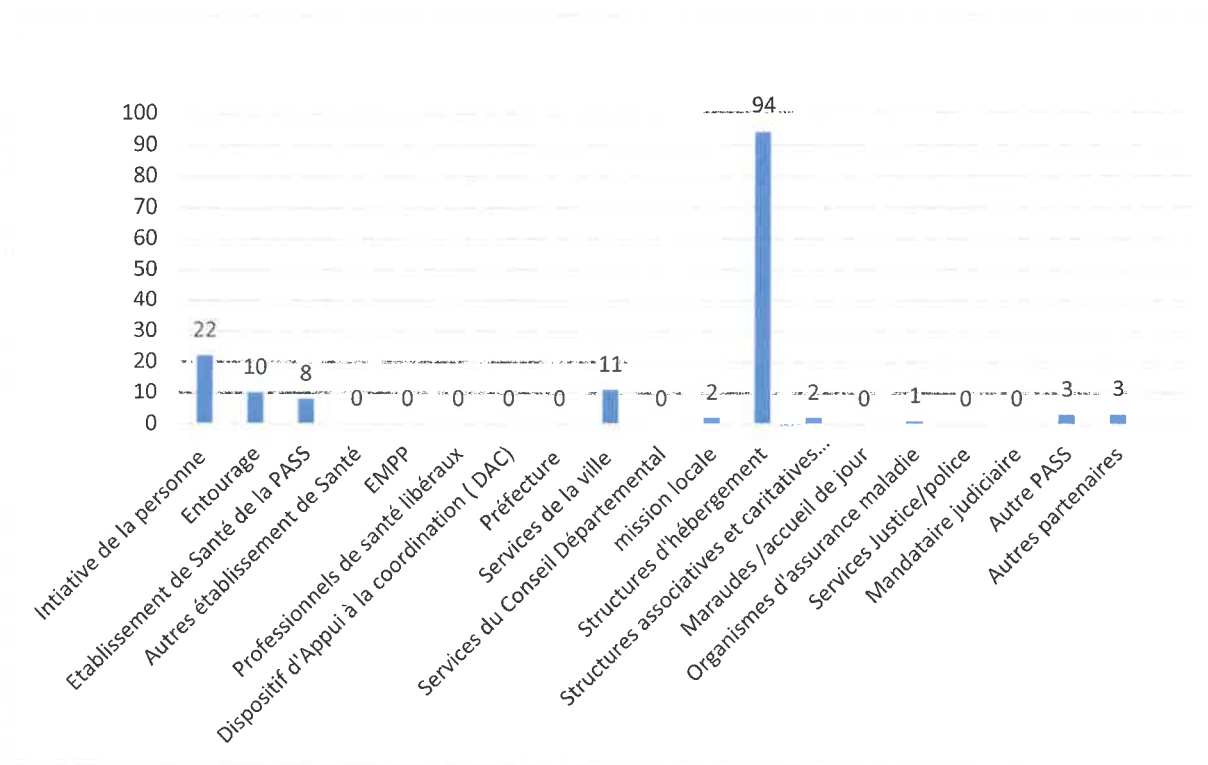
Depuis ces 3 dernières années, nous constatons que la part de la population locale est stable. Nous remarquons une baisse de la prise en charge des populations étrangères, La capacité d'accueil des structures d'hébergement pour demandeurs d'asile sur le secteur a augmenté en 2023 mais les familles restent plus longtemps sur le territoire, limitant le nombre de nouveaux arrivants.

SOURCE D'INTERPRÉTARIAT



La majorité des ressources d'interprétariat correspond à la sollicitation de la plateforme ISM. Nous avons débuté l'utilisation de cette plateforme de traduction sans rendez-vous en janvier 2024.

Les ressources extérieures correspondent principalement à l'utilisation de Google Traduction.



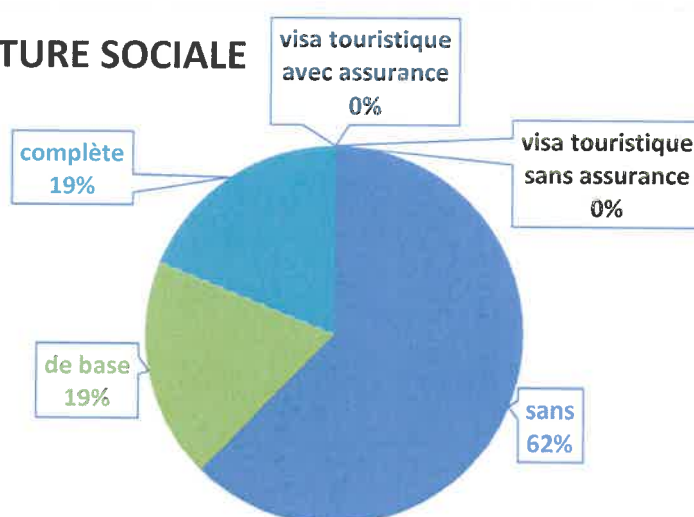
Le principal service orienteur est la structure d'hébergement spécifique pour demandeurs d'asile avec une représentation de 61 % de notre file active. (62% en 2023)

Les autres principaux partenaires orienteurs sont : les services de la ville et du Conseil Départemental, la mission locale, les structures associatives comme notamment l'ETAPE.

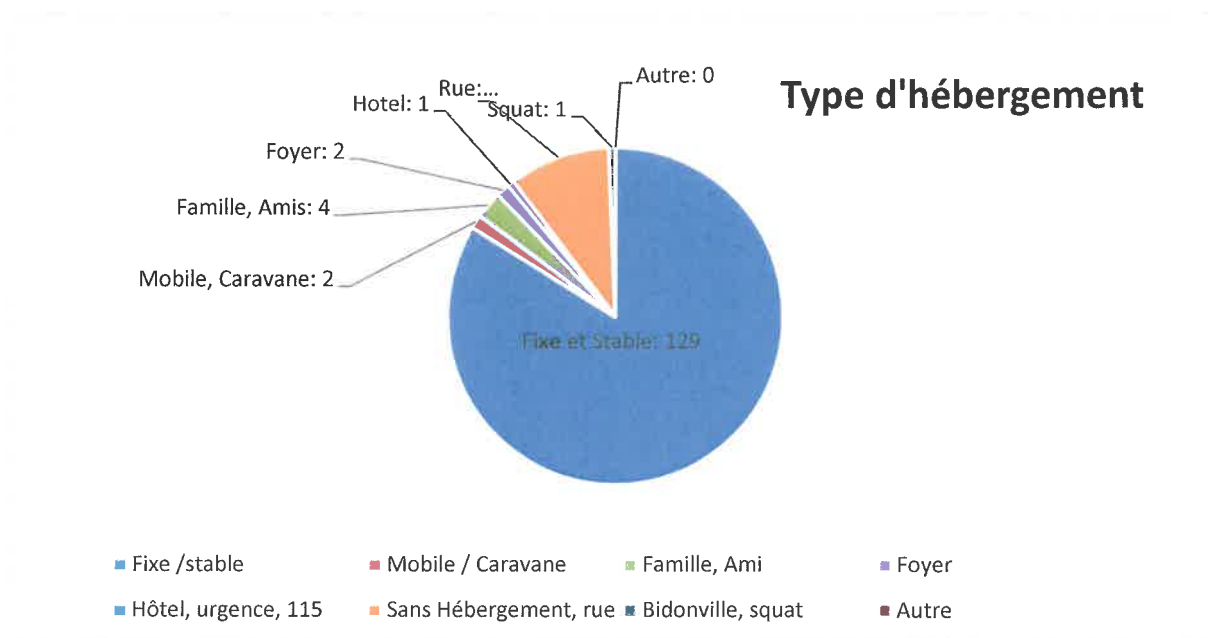
Nous notons une augmentation d'orientation à l'initiative de la personne, conséquence du travail d'information et de présentation de la PASS auprès des partenaires et des mairies du secteur.

Situation à l'arrivée :

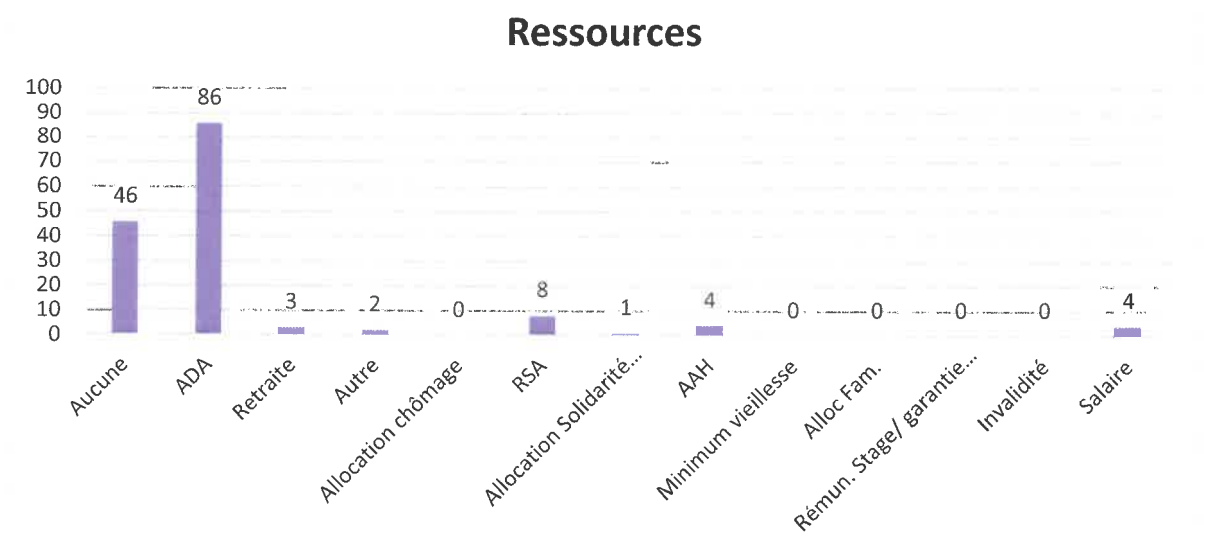
COUVERTURE SOCIALE



Nous constatons une augmentation du nombre de personnes sans couverture et une diminution des personnes ayant une couverture complète. En effet, nous orientons plus fréquemment et plus facilement, les patients ayant une couverture complète vers le service de premiers recours, ouvert le 2 avril 2024.

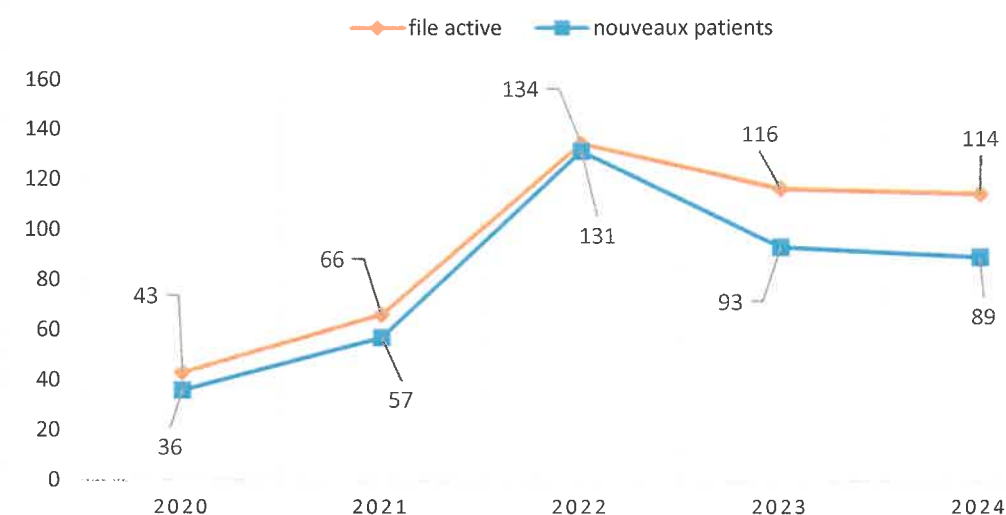


La quasi-totalité de la file active dispose d'un logement fixe et stable. En effet, les personnes en demande d'asile, hébergées en CADA ou HUDA, sont dans des logements diffus. Nous notons une augmentation des personnes sans hébergement, à la rue. (9.7% en 2024 contre 3% en 2023) Aucune structure collective n'est à ce jour existante sur le territoire.



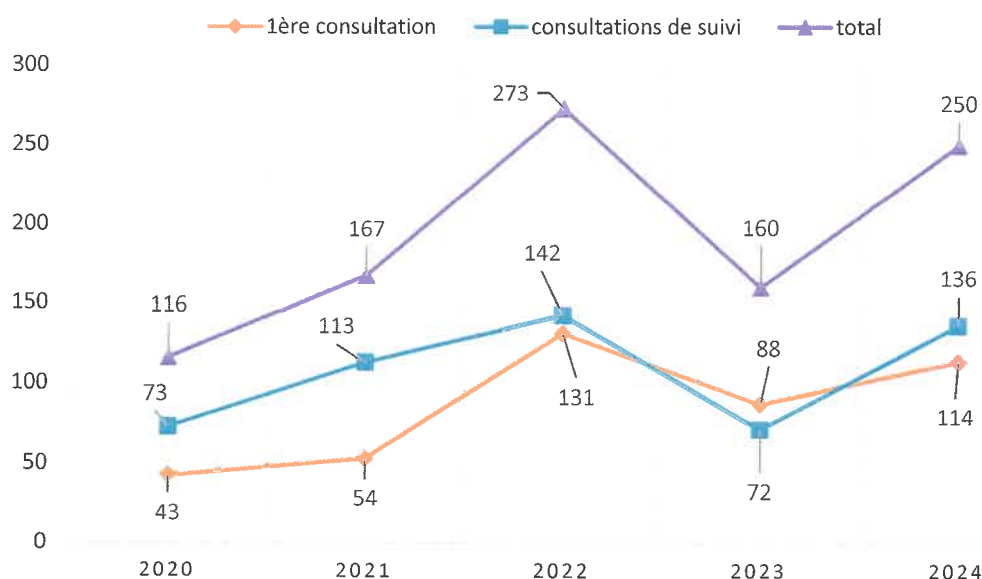
54% de la file active bénéficie de l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile) suivi de 29% n'ayant aucune ressource. Arrivent ensuite les bénéficiaires du RSA avec 5 %

FILE ACTIVE IDE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



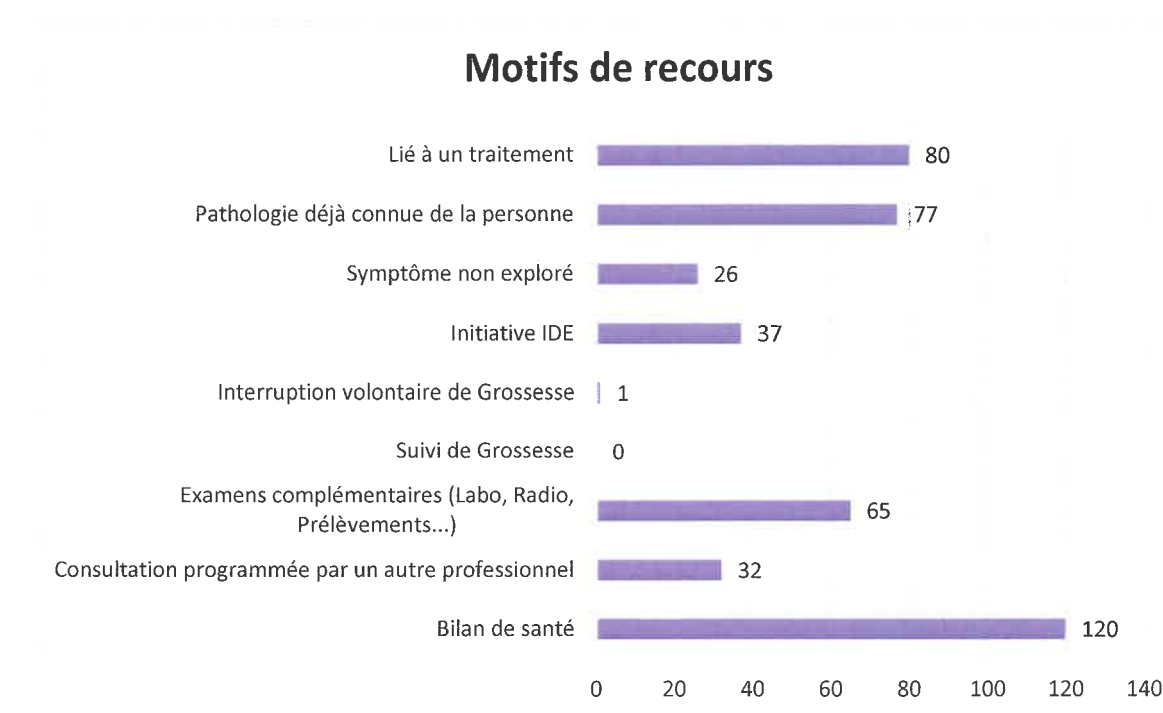
La file active IDE est de 114 patients dont 89 nouveaux, chiffres quasiment égale à 2023. La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS. La file active de la PASS dépend directement du nombre de personnes accueillies sur le territoire par les structures d'hébergements de demandeurs d'asile.

EVOLUTION DES ENTRETIENS INFIRMIERS



250 consultations IDE ont été effectuées en 2024 (90 de plus qu'en 2023) dont 210 programmées, 19 non honorées. La diminution du nombre de consultations IDE entre 2022 et

2023 s'est expliquée par la réorganisation IDE (absences de Mme DESGUE et intégration de Mme HERMAN). L'année 2024 a été marquée par plusieurs prises en soins complexes et longues, nécessitant des entretiens en binôme médecin/ide et des soins infirmiers réguliers.

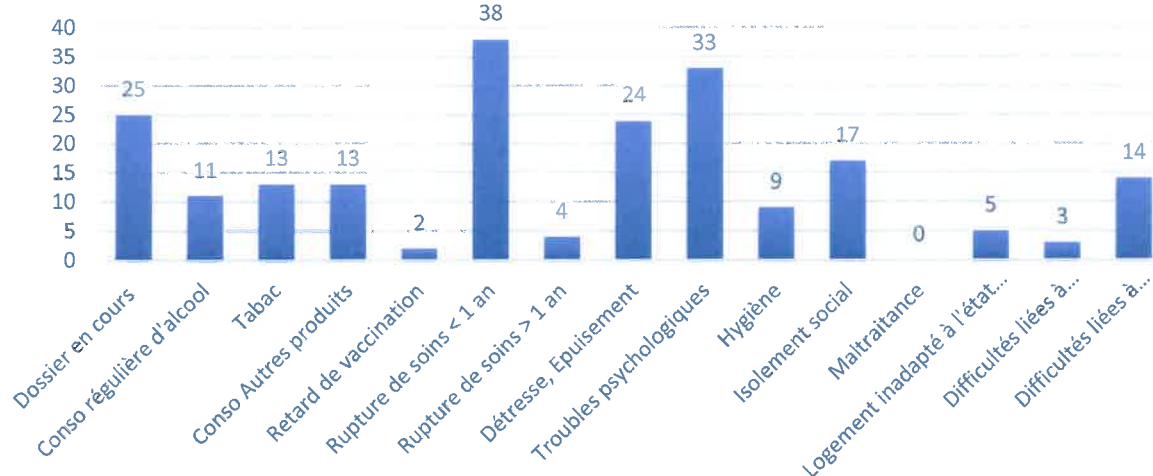


Les motifs de recours sont diversifiés. La moitié des personnes reçues nécessitait un bilan de santé. 32% étaient en demande d'un traitement pour une pathologie déjà connue.

L'accompagnement des personnes en demande d'asile a nécessité une prise en charge spécifique liée aux recommandations de l'ARS. Il apparaît donc un nombre relativement important d'orientation vers le service de radiologie notamment pour des radios pulmonaires dans le cadre du dépistage de la tuberculose ainsi que vers le laboratoire dans le cadre des bilans de santé. Depuis février 2024, le CeGIDD (Centre Gratuit d'Informations de Dépistage et de Diagnostic) intervient dans nos locaux chaque trimestre pour effectuer les dépistages rapides du VIH des hépatites virales et des maladies sexuellement transmissibles.

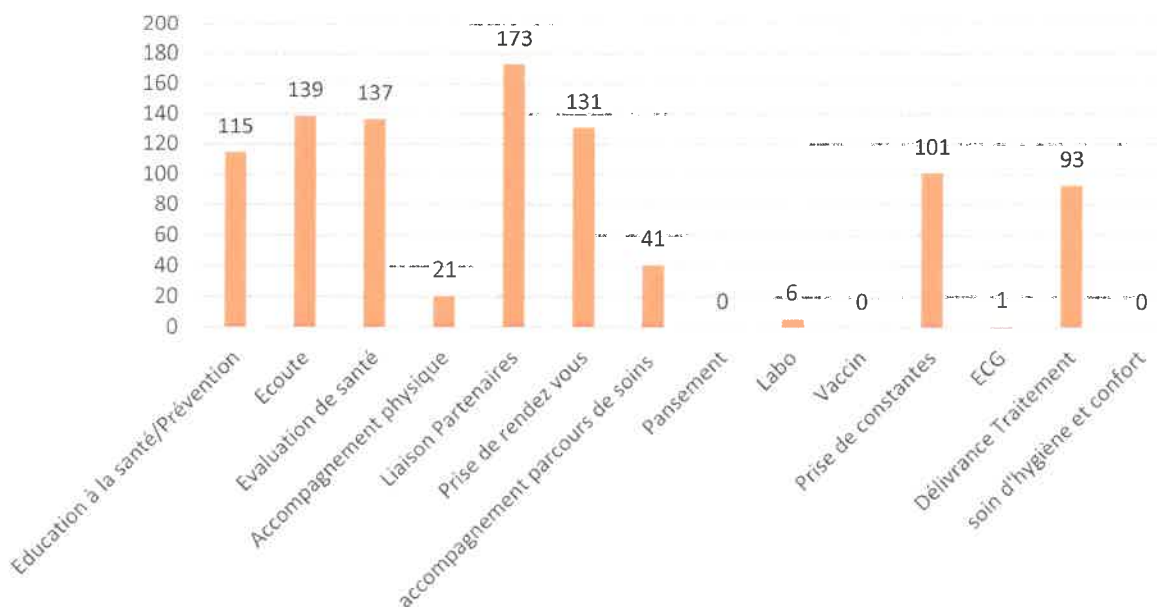
En 2024, nous avons réussi à couvrir l'ensemble des besoins par des prises en soins globales. Les spécialistes sont accessibles sur le GHT (Sage-Femme, endocrinologue, urologue, gastro-entérologue, pneumologue...) Le frein principalement rencontré, est le manque de médecins traitants à Vire, mais le service de premiers recours de l'hôpital a permis d'effectuer les relais à l'ouverture des droits pour les renouvellements d'ordonnance et la prise en charge des enfants de plus de 6 ans en médecine générale. L'orientation vers les soins dentaires et dermatologiques reste très difficile à Vire et ses alentours. La PASS de la miséricorde nous a obtenu plusieurs consultations dentaires pour des besoins urgents, à la demande.

Problématiques repérées



L'infirmière de la PASS reçoit chaque patient en première intention, afin d'établir un diagnostic infirmier, évaluer les besoins et les ressources, mener les premières actions sur rôle propre et orienter vers le médecin pour l'évaluation médicale et les soins sur prescriptions.

SOINS INFIRMIERS



L'IDE est amenée à réaliser différents actes tels que la préparation et la délivrance des traitements par le biais de la pharmacie du Centre Hospitalier. Le prescripteur est principalement le médecin coordonnateur de la PASS. Nous délivrons également des traitements prescrits par d'autres médecins (spécialistes, libéraux, psychiatres de l'EPSM...).

Dans l'attente d'une orientation vers le droit commun, l'IDE effectue une prise en charge globale du patient : prise de constantes, soins techniques, délivrance de traitement, préparation de semainiers, éducation thérapeutique, conseils hygiéno-diététiques, hygiène du

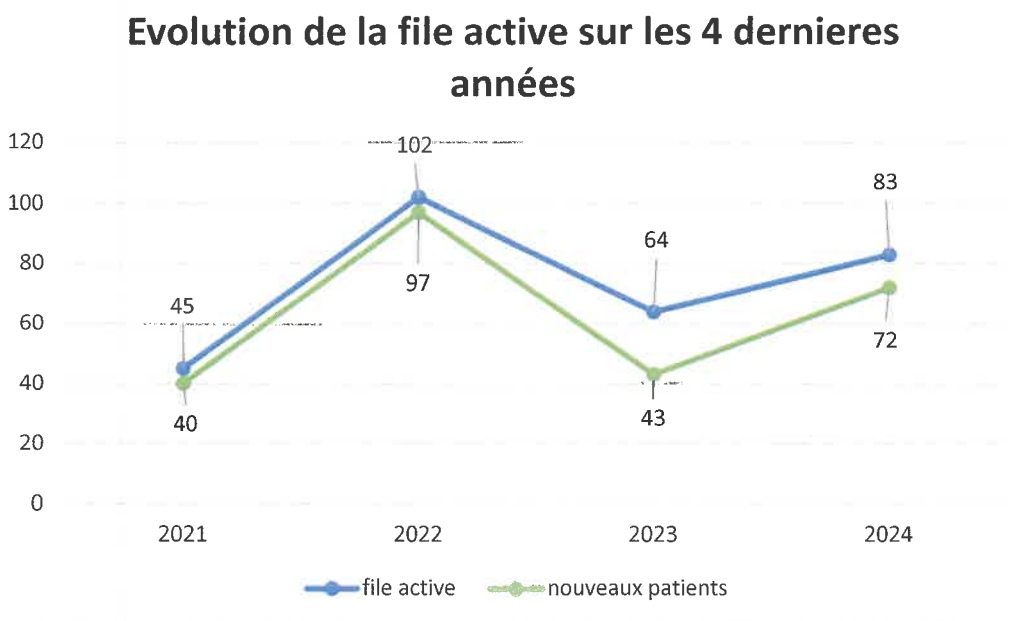
sommeil, entretien d'aide, écoute active... L'écoute et la relation d'aide font partie intégrante du rôle propre IDE au sein de la PASS. Les patients sont en souffrance psychique de par leur situation, leurs difficultés et leurs parcours. Les entretiens, IDE ou en collaboration avec le Dr Ferrenbach, sont parfois long. Nous prenons le temps d'accueillir les paroles des patients, en tant que premiers interlocuteurs soignants. De plus, la barrière de la langue est un frein important, que nous pallions par la communication non verbale ou par des traducteurs.

Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, l'infirmière de la PASS effectue différentes orientations. La majorité des orientations est vers un professionnel de la PASS. Les orientations vers le laboratoire et le service de radiologie sont également importantes, en lien avec les préconisations de l'ARS relatives aux dépistages (IST/Tuberculose). Les orientations intra-hospitalières sont privilégiées, puis sur le GHT et enfin vers les partenaires conventionnés (EMPP, CMP, CeGIDD)

L'objectif principal de nos actions est de permettre l'accès aux soins pour l'amélioration et le maintien de la santé tout en travaillant pour l'autonomisation des personnes accompagnées. Les principaux freins rencontrés par les patients sont : la difficulté dans la prise de rdv et la réalisation des démarches en ligne, l'absence de mobilité, la précarité financière et la barrière de la langue,

Activité médicale

L'équipe de la PASS de Vire comprend un médecin coordonnateur depuis novembre 2017.



La file active 2024 du médecin est de **83 patients** dont **72 nouveaux**. La parité homme/femme a eu tendance à s'équilibrer en 2024 (54 % d'hommes et 45% de femmes)

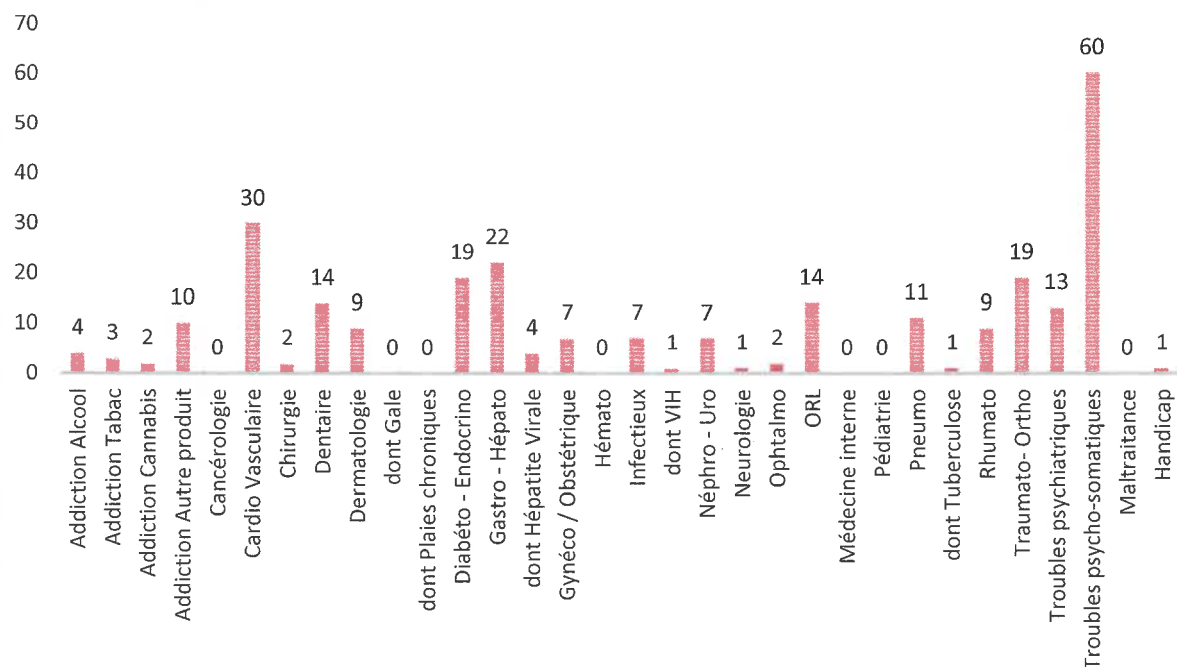
Elle a réalisé **174 consultations** dont 19 consultations pédiatriques. 160 consultations étaient programmées, 14 étaient sans rendez-vous. 20 n'ont pas été honorées.

Elle a prescrit **128 traitements**, **72 examens complémentaires** dont 62 imageries, 10 biologies, et **32 vaccinations**.

Elle a prescrit **69 actions de dépistage** dont 55 pour la tuberculose et 14 Test Rapide d'Orientation et de Diagnostic (TROD) réalisés et financés par le CeGIDD (Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de diagnostics).

Le médecin intervient sur les situations complexes nécessitant un travail en collaboration avec l'infirmière. Un diagnostic médical est réalisé à la demande de l'infirmière ou de l'assistante sociale de la PASS. Les rendez-vous sont donc le plus souvent programmés et réalisés dans les locaux de la PASS les jours de présence du médecin, à savoir majoritairement le mercredi (exceptionnellement sur d'autres jours selon les disponibilités du médecin).

PATHOLOGIES REPÉRÉES

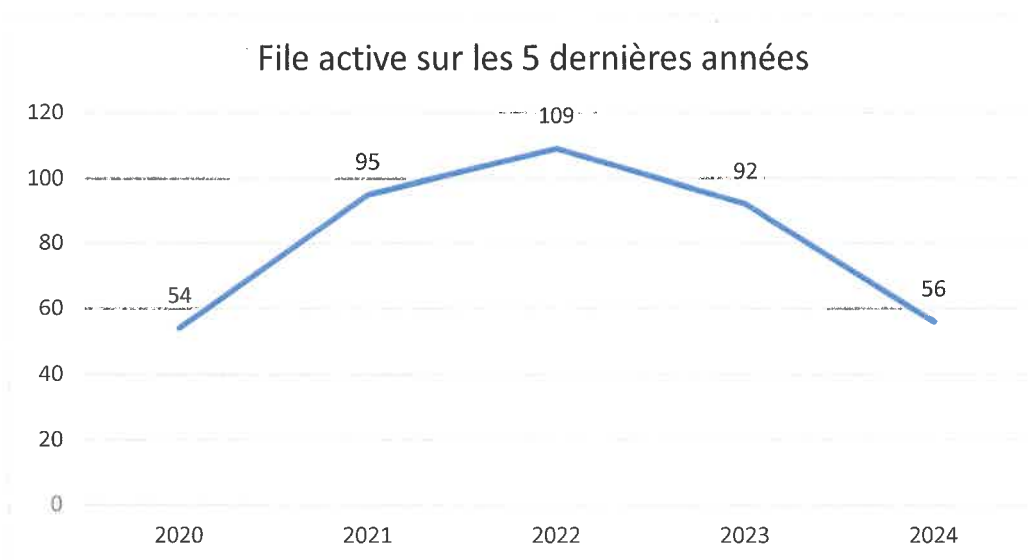


Les principales pathologies repérées sont les troubles psychosomatiques (douleurs diffuses liées au stress post traumatique, céphalées, angoisses, insomnies...) les problèmes cardio-vasculaires, les troubles hépato-gastro-entérologiques, et problèmes ortho-traumatologiques.

A l'issue des consultations, les orientations vers les consultations intra-hospitalières sont privilégiées. Néanmoins, lorsque les spécialités ne sont pas présentes sur le CH de rattachement, des orientations peuvent être effectuées vers un CH du GHT ou bien vers d'autres établissements de santé (principalement CHU, clinique Miséricorde, clinique du Parc, CEGIDD).

Activité sociale

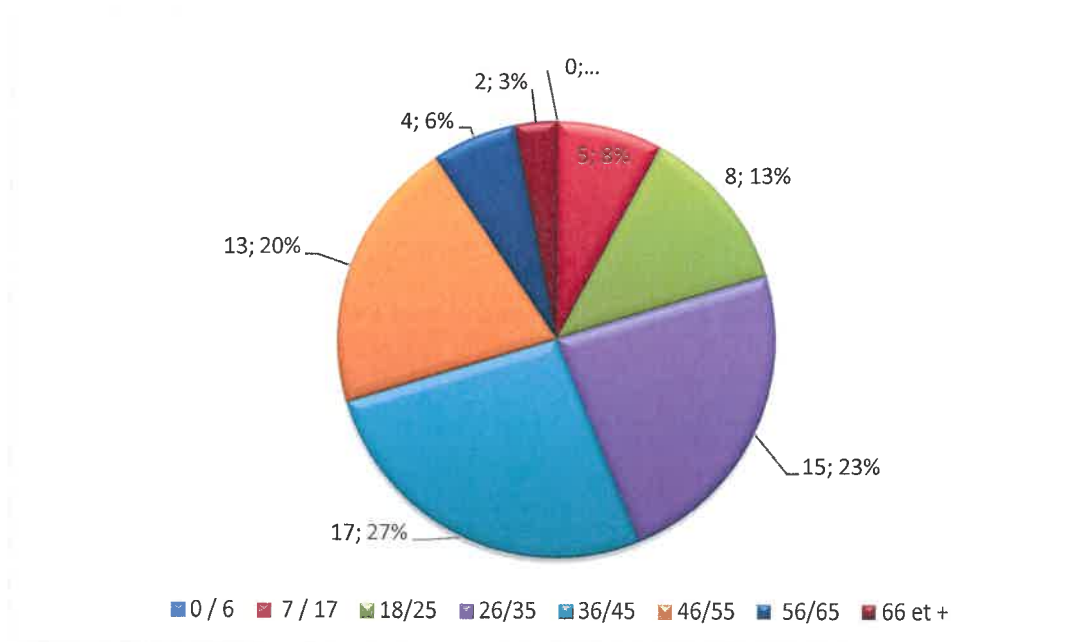
Mme Sonia QUERUEL, assistante sociale référente de la PASS, est arrivée sur le poste de la PASS en mai 2019.



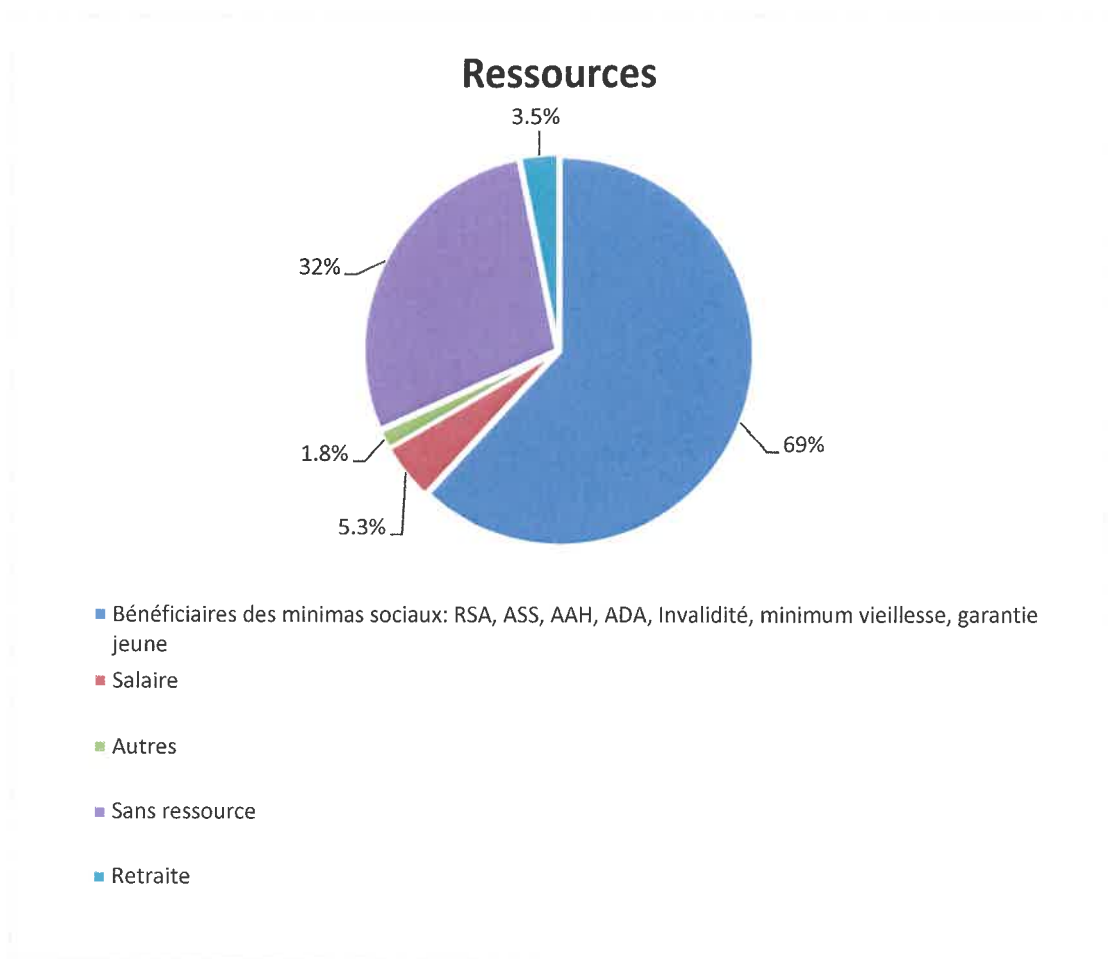
La file active ASS 2024 est de **56** patients, soit 35.4 % des personnes reçues à la PASS

La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS.

Tranche d'âge :

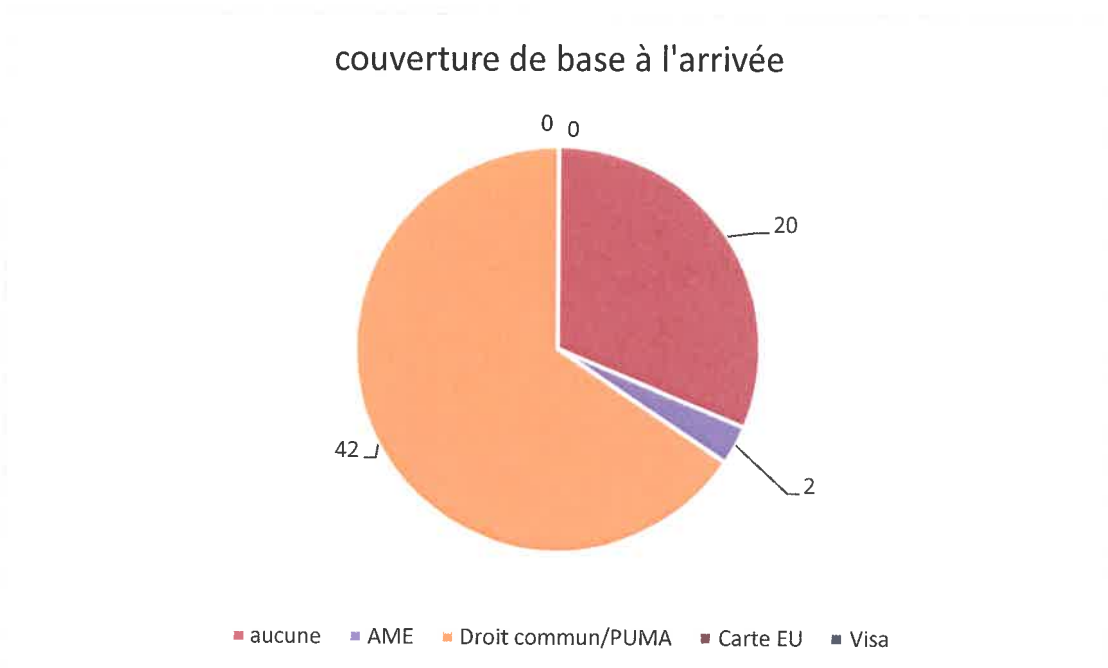


La moitié de la file active de l'assistante sociale a entre **26 et 45 ans**, suivi des 46/65 ans et des 18/25 ans.

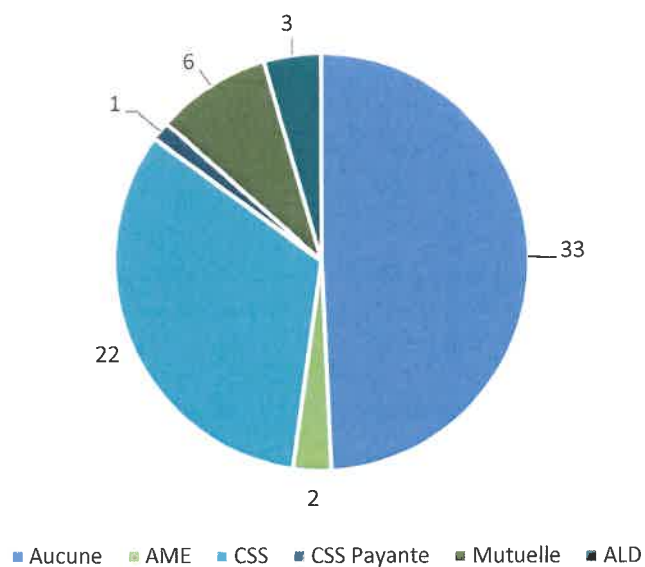


La grande majorité de la file active est représentée par des personnes bénéficiaires des minima sociaux, suivi ensuite des personnes sans ressources (en augmentation : 32% en 2024 contre 19% en 2023)

La quasi-totalité des personnes accueillies est domiciliée dans le calvados. Seulement 3 personnes étaient d'un autre département.



Couverture complémentaire à l'arrivée

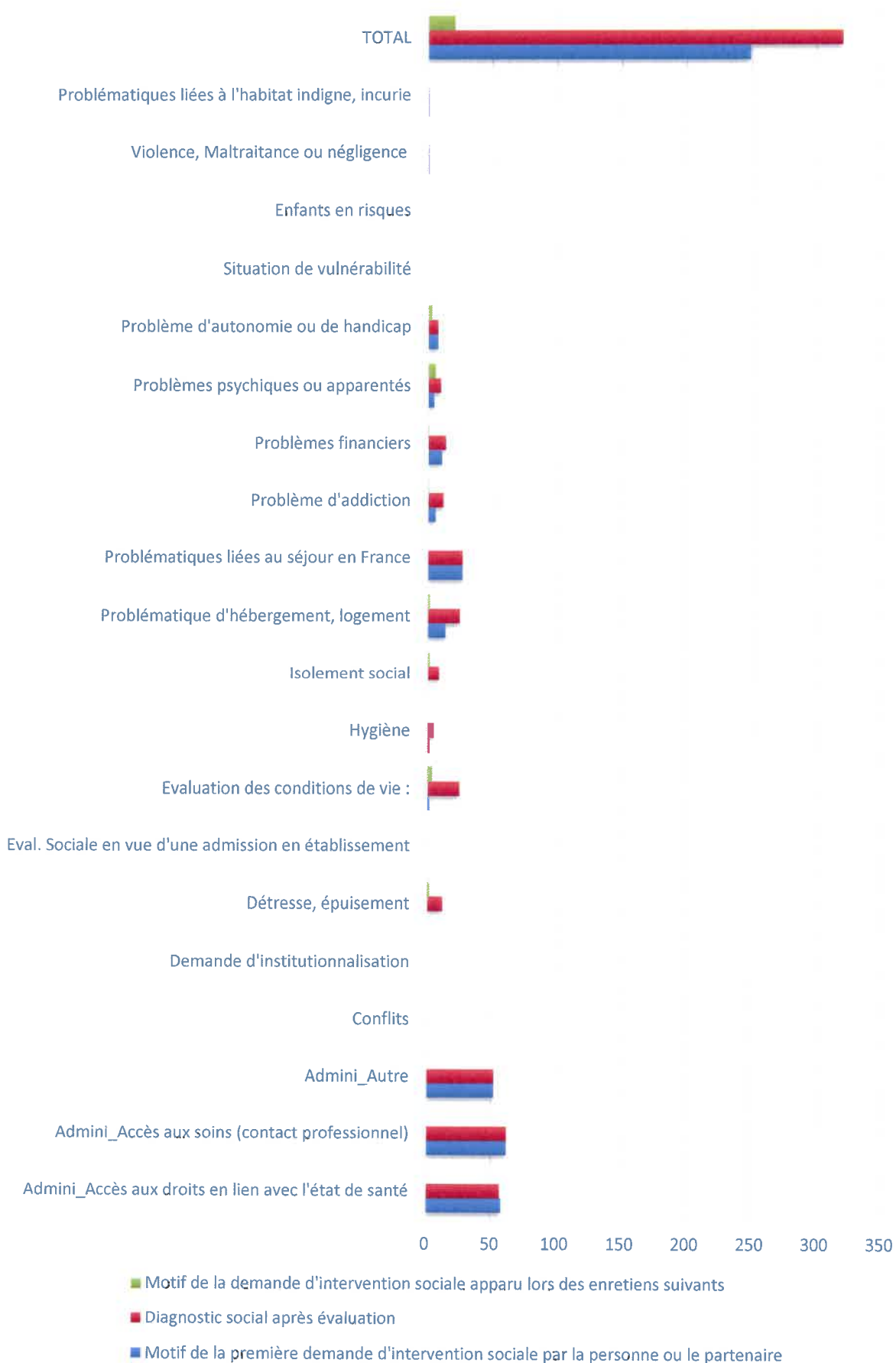


La majorité des personnes reçues par l'assistante sociale ont une couverture sociale de base. Cependant, la majorité n'a pas de couverture complémentaire. L'autre partie de ces personnes bénéficie majoritairement de la CSS.

Le nombre d'entretiens physiques réalisé est de **66 entretiens physiques sur RDV** et **51 entretiens non programmés**.

Nous apercevons une légère inversion avec un peu plus d'entretiens sans rendez-vous que d'entretiens programmés.

Problématiques et diagnostics



Les 1ers motifs de sollicitation sont l'accès aux soins et l'accès aux droits en lien avec l'état de santé. Apparaissent également ensuite d'autres problématiques administratives.

Celles en lien avec le logement, l'hébergement, les problèmes financiers et d'addictions restent également représentatives dans la file active. Ces problématiques restent identiques à l'année précédente.

Les actions menées par l'assistante sociale sont relativement diversifiées mais la plus grande de ses missions est d'assurer la liaison avec les partenaires que ce soit en amont d'une prise en charge ou en relais de ses interventions. L'objectif principal de la PASS étant de coordonner le parcours de soins des personnes les plus vulnérables, il est effectivement important d'assurer le lien avec les partenaires de différents secteurs d'intervention afin d'apporter une prise en charge globale aux usagers.

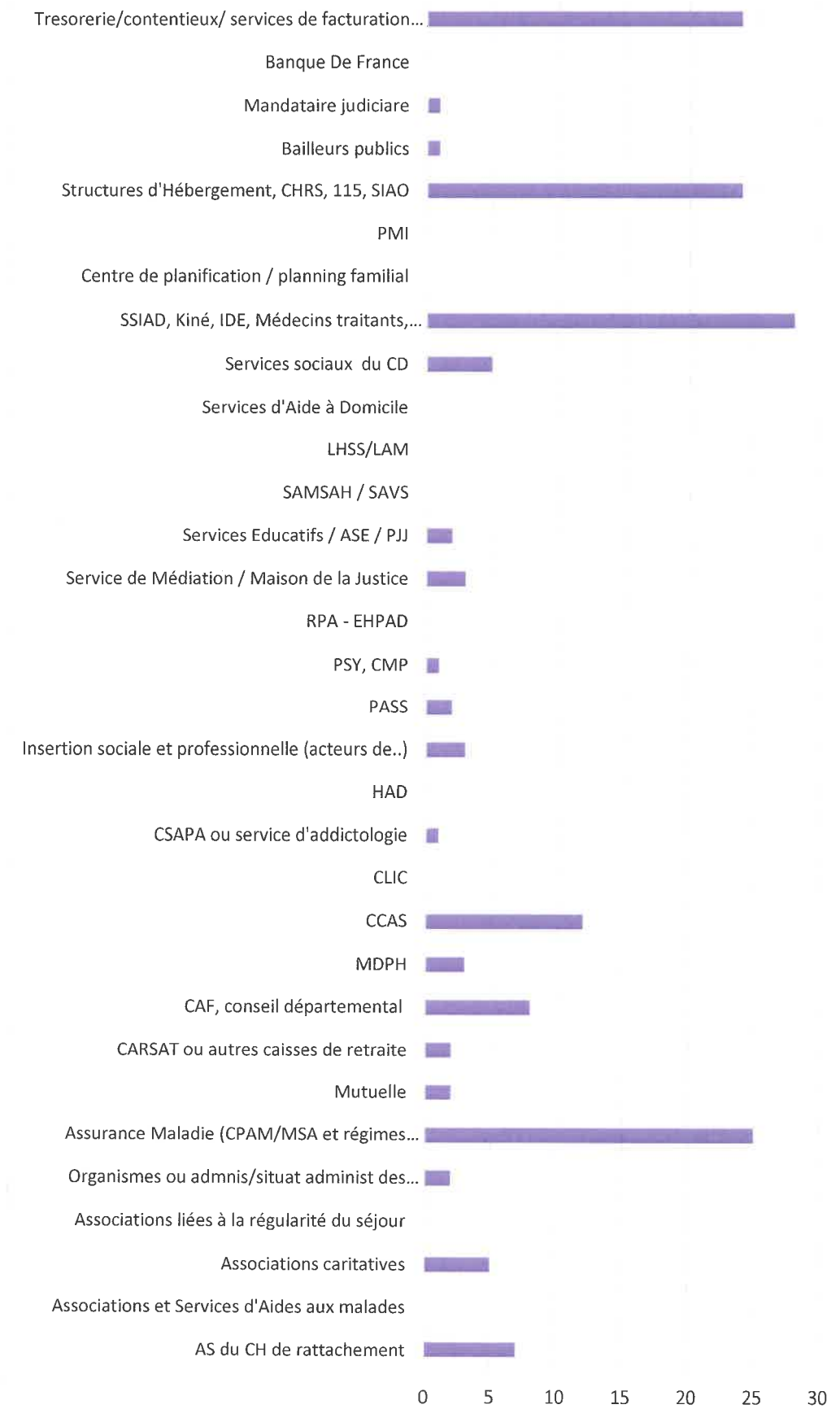
Les actions en lien avec les ouvertures de droits sont également importantes. Il est à noter que, concernant les demandeurs d'asile, ces derniers sont hébergés en structure (appartements diffus) et par conséquent, les accompagnements sociaux se font par les travailleurs sociaux référents de la structure.

Concernant la problématique logement, elle reste présente mais difficile à travailler sur le territoire du fait de l'absence de structures d'hébergement notamment concernant l'hébergement d'urgence. Afin d'essayer de répondre à cette problématique, un groupe de travail initié par le CCAS a été mis en place pour travailler un outil de recensement du public en situation d'hébergement subi.

L'assistante sociale réalise également des accompagnements physiques qui correspondent principalement à des accompagnements vers la pharmacie du Centre Hospitalier afin de faire des délivrances de traitement lorsque l'IDE de la PASS n'est pas présente.

Dans le cadre de « l'aller-vers » des visites à domicile et des permanences ont également été réalisées.

coordinations externes à la PASS



Le partenaire principal de l'assistante sociale est l'assurance maladie (quel que soit le régime mais majoritairement CPAM).

Les liens avec le service de la facturation du Centre Hospitalier ont pu être renforcés en menant notamment un travail d'échanges entre nos deux services.

Le champ d'intervention partenarial de l'assistante sociale reste relativement diversifié en fonction des problématiques rencontrées.

L'important est d'avoir une connaissance mutuelle des partenaires présents sur le secteur d'intervention, afin d'assurer un accompagnement global de l'utilisateur, adapté à sa situation.

Projets Rencontres et Actions réalisés en 2024

- Réunions d'équipe avec l'encadrement tous les 2 mois environ
- Rencontres avec Mme TRANCHANT, coordinatrice régionale des PASS
- Rencontres avec Mr LE ROY, coordonnateur de la mission d'appui aux PASS
- Rencontres avec l'équipe de l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) environ toutes les 6 semaines pour échange autour des situations communes
- Participation à la réunion SEGUR 27
- Rencontres trimestrielles avec le CCAS pour échange de situations
- Participation aux journées régionales des PASS
- Participation à la journée départementale du calvados « Public en situation de précarité-alimentation et nutrition »
- Participation à la convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens (CPOM)
- Rencontre avec le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- Rencontre avec la CPAM
- Rencontre avec l'équipe de la circonscription d'action sociale du Bocage pour présentation de la PASS et de la mission « aller-vers »
- Participation aux réunions avec le CCAS pour mise en place d'un outil de recensement sur les besoins en termes d'hébergement sur le secteur
- Participation aux réunions avec le CCAS sur la mise en place d'une maraude Croix-Rouge sur le secteur de Vire
- Echanges avec la maison des solidarités
- Echanges téléphonique avec le CLAT sur l'élaboration d'une convention
- Echanges téléphonique avec le CEGIDD sur la mise en place de permanences au sein de la PASS pour la réalisation des TROD
- Réalisation du rapport d'activité et du COPIL sur l'année 2024

Conclusion et perspectives pour 2025

En 2025, le poste infirmier sera revalorisé à 50% ETP et les temps d'ouverture de la PASS seront élargis.

En 2025, l'équipe PASS reprendra les différentes actions en cours :

- Développer « l'aller vers » et les téléconsultations.
- Instaurer un maximum de lien avec le réseau partenarial, et augmenter notre communication. Nous souhaitons réaliser des permanences « hors les murs », à la maison des associations de Vire, au CCAS de Vire et dans les communes du territoire afin d'aller au plus près des usagers.
- Participer aux journées régionales des PASS ainsi qu'aux analyses de pratiques des différentes PASS du secteur. Ces réunions sont essentielles pour harmoniser et optimiser nos pratiques.
- Poursuivre et finaliser les conventions avec les partenaires principaux
- Rencontrer les équipes paramédicales et médicales du CH de Vire pour présenter notre fonctionnement et nos missions.

ANNEXE

